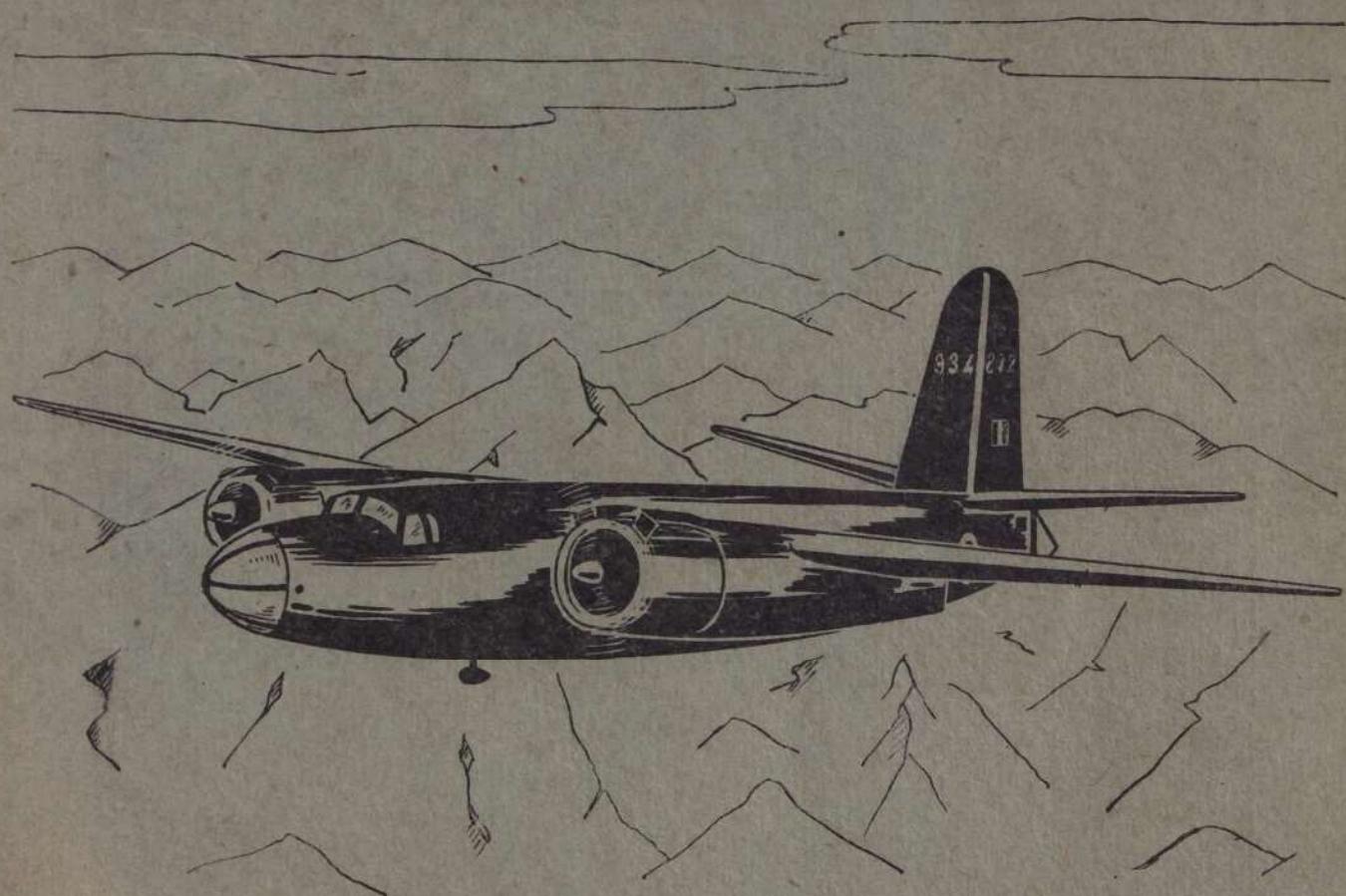


# MARAUDERS



SIÈGE SOCIAL : 122, BOULEVARD MALESHERBES - PARIS (17<sup>e</sup>)

# "LES MARAUDERS"

Association Amicale des Anciens  
de la II<sup>e</sup> Brigade de Bombardement et du Secteur de l'Air n° I

(déclarée conformément au décret du 16 Août 1941 — Journal Officiel du 5 Octobre 1947)

BULLETIN TRIMESTRIEL — Abonnement : 6 mois : 80 fr. - Un an : 150 fr.

## SIÈGE SOCIAL :

Etablissements Antoine CHIRIS

122, Boulevard Malesherbes, 122

PARIS (17<sup>e</sup>)

## COMITÉ DE DIRECTION

Président :  
Général BODET.

Vice-Présidents :  
Général GELEE.  
Colonel BIGOT.  
Colonel THORET.  
M. Léon CHIRIS.

Secrétaire général :  
Commandant SAUVAÑET.

Trésorier :  
M. BUCCAILLE.

Membres :  
Colonel DAVID.  
Colonel DE CHASSEY.  
Lt-Colonel LONGUET.  
Commandant AMIOT.  
Commandant AVENARD.  
Capitaine VOIGNET.  
Commandant CANEPA.  
Adjudant-Chef LE DUC.  
Adjudant-Chef PALLIER.  
Sergent Jacques JOREAU.  
M. de la BAUME.



Adresser  
chèques et cotisations au  
**TRÉSORIER de l'ASSOCIATION**

104, Rue du Faub. St-Honoré

**PARIS-8.**



Compte Chèques Postaux :  
PARIS 6058-84

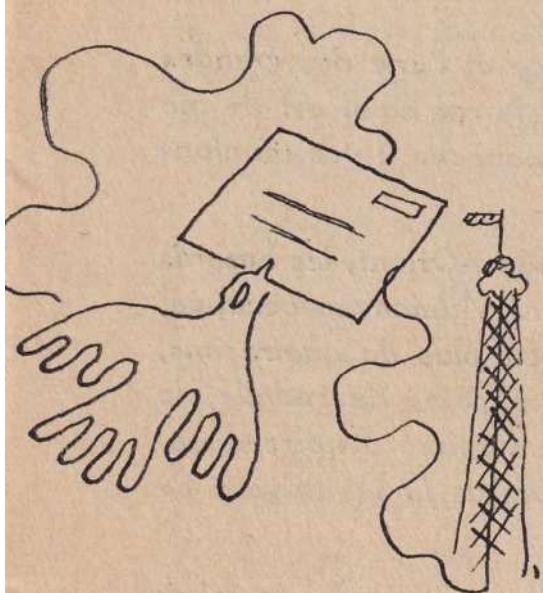
## Sommaire



	Pages
BONNE ANNÉE.....	1
G <sup>al</sup> BODET - Bonjour les Marauders....	2
Avant le grand départ - Prise d'Armes au Groupe 1/19 "Gascogne" ....	4
Comm' AMIOT - Carnet de bord .....	8
Lyon en touriste	
Le travail sous la neige	
Saint-Dizier	
La peau de chagrin	
La Régence	
La Prise d'Armes de Mont-de-Marsan..	14-15
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR .....	16
VARIÉTÉS - A. Bazin - Mission Bull-Dozer	21
ENTRE NOUS.....	22
Adhérents nouveaux et chang' d'adresse	27



*Le Président  
et les Membres du Comité  
Directeur de l'Association  
adressent à tous leurs cam-  
rades "Marauders" leurs  
meilleurs vœux de santé et  
de prospérité pour l'année  
nouvelle.*



Le Général BODET,  
président



Le Général GELÉE,  
vice-président



## LE GÉNÉRAL BODET

*vous parle*

**BONJOUR**

**les Maraudeurs !**

*Mes chers amis, me voici de retour en France et l'une des grandes satisfactions que j'éprouve en foulant à nouveau le sol natal est de me sentir plus près de vous et de pouvoir assister à nouveau à vos réunions périodiques.*

*Après trois années passées bien loin, en Extrême-Orient, les hasards de la carrière militaire me ramènent maintenant en Allemagne occupée, presque exactement à l'endroit où, il y a un peu plus de quatre ans, nous nous sommes séparés, dispersés aux quatre coins du monde, le cœur bien serré, mais bien décidés cependant à survivre à notre dissolution et à maintenir vivant l'esprit des Maraudeurs de la 11<sup>e</sup> Brigade de Bombardement moyen.*

*Et c'est ainsi que votre association est née. J'en ai suivi les premiers pas. Puis l'éloignement et le travail m'ont empêché de vous manifester mon attachement et ma sympathie.*

*Ne croyez point cependant que cette éclipse fut le fait de l'indifférence ou de l'oubli. Comment aurais-je pu effacer de mon esprit ce que représente pour moi et aussi pour l'Armée de l'Air la glorieuse phalange des Maraudeurs, tout ce que vous aviez fait avec votre cœur et tant de foi pendant la lutte pour la libération de la Patrie ?*

*Comment aurais-je pu vous oublier quand un si grand nombre des vôtres, de tous grades et de toutes spécialités, sont venus poursuivre la*

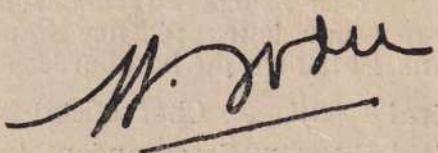
lutte en Extrême-Orient, continuant à y faire preuve du plus bel esprit maraudeur, et à multiplier les manifestations d'attachement à leur ancien chef ? Et comment ne pas se sentir tous en deuil quand tant d'entre eux ont donné leur vie à la France dans ce coin de terre éloigné ?

Et puis, je recevais régulièrement votre Bulletin et sa lecture m'était toujours une grande joie : joie d'avoir des nouvelles, joie surtout de sentir se maintenir et se développer l'esprit de corps de tous ces groupes glorieux qui furent vôtres. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour remercier du fond du cœur, en mon nom personnel, et j'en suis sûr au vôtre, tous ceux qui ont donné vie à ce Bulletin, qui ont voulu, de toute leur « foi maraudeur », le maintenir vivant et le développer. Qu'il me soit permis de mentionner particulièrement le Général Gelée, votre premier Chef, la maison Antoine Chiris votre marraine et tout spécialement M. Surchamp dont le dévouement à votre cause est infini.

Je ne saurais exprimer ici combien leurs efforts m'ont touché, mais je sais que leur plus belle récompense est le succès de votre Association. Persévérez donc et amenez à elle les camarades qui peut-être ignorent son existence. Etendez votre action en vue de maintenir bien vivants votre esprit de corps et vos traditions.

Un jour prochain peut-être, le « bombardement moyen » renaîtra. Déjà, les journaux vous ont appris qu'un groupe de B.26 « Invader » (ex. A.26 de la guerre) allait se constituer en Indochine. Je vous propose de considérer ce groupe comme nôtre. D'ailleurs, il sera certainement à base d'anciens de chez nous. Puisse-t-il reprendre le flambeau que vous avons déposé un jour d'avril 1946. C'est le vœu le plus cher qu'on puisse faire pour ses succès et pour sa gloire,

Et nous, si nous devons revoir un jour le « Bombardement moyen », sachons que son renouveau sera facile si l'esprit qui fut vôtre préside à sa renaissance. En le maintenant vivant et intact vous continuerez à servir la France et l'Armée de l'Air.



JOHNSON AND JOHNSON  
1141 1/2 BROADWAY NEW YORK CITY  
ATTACHED TO THIS COMMUNIQUE ARE THE NAMES OF  
THE MEMBERS OF THE ASSOCIATION WHO HAVE BEEN  
APPOINTED TO THE VARIOUS COMMITTEES.

## AVANT LE GRAND DÉPART

---

### UNE PRISE D'ARMES AU GROUPE 1/19 "GASCOGNE"

---

Le dimanche 19 novembre s'est déroulée à Mont-de-Marsan une prise d'armes ayant pour objet la remise du drapeau de la 19<sup>e</sup> Escadre au Groupe 1/19 « Gascogne » renaissant, avant son départ pour l'Extrême-Orient.

Après la dissolution de ce Groupe en avril 1946, la garde de cet emblème fut confiée au Centre d'Expériences Aériennes Militaires pour trois raisons principales.

*Géographiquement*, le groupe avait pris naissance dans le Sud-Ouest (Cazaux). Le drapeau rejoignait donc la province dont le groupe portait le nom.

*Symboliquement*, c'est au C.E.A.M. que le bombardement moyen, rayé de l'Armée de l'Air, survivait à titre expérimental. Les derniers Marauders y sont encore en service.

*Traditionnellement*, un important noyau d'anciens des Marauders et du 1/19 en particulier était appelé à Mont-de-Marsan, dès la création du C.E.A.M.

\*\*

C'est une partie de ce personnel, renforcée de camarades du G.M.M.T.A., qui quitte Mont-de-Marsan pour l'Indochine où les attendent les B. 26 « Invaders » fournis par les U.S.A.

Il faut souligner la parfaite compréhension du Colonel DÉCHAUX Cdt. le G.M.M.T.A. et du Lieutenant-Colonel MAURIN Cdt. le C.E.A.M. qui se privent d'un personnel de qualité pour permettre à l'aviation française de remplir sa mission essentielle : l'intégrité de l'Union Française.

\*\*\*

C'est par un temps exécrable que s'est déroulée la cérémonie. Sous un plafond bas, par une pluie battante et glacée, une visibilité limitée et un vent violent sont arrivés exacts au rendez-vous, les avions des personnalités qui devaient donner par leur présence tout son éclat à cette manifestation qui fera date dans l'histoire du bombardement tactique :

Le Général LECHÈRES, Chef d'Etat-Major Général ;  
Le Général CHASSIN, Commandant la 3<sup>e</sup> Région Aérienne ;  
Le Général BODET, Commandant la 1<sup>re</sup> Division Aérienne ;  
Le Général GELÉE, Inspecteur Technique de l'Armée de l'Air ;  
Le Colonel DÉCHAUX, Commandant le G.M.M.T.A.



Le Commandant Védrines  
remet le drapeau au nouveau  
porte-drapeau, Lieutenant Vergriette.

Etaient présents les quatre anciens commandants du groupe depuis sa transformation sur Marauders, les Lieutenants-Colonels SECRÉTANT, NICOT, LONGUET et le commandant FORGET.

Devant le front des troupes s'est avancé le drapeau du « Gascogne » entouré de sa garde du C.E.A.M. et accompagné du Lieutenant-Colonel MAURIN.

En face de lui, attendait la garde du « Gascogne » avec le Commandant VÉDRINE, un ancien du groupe « Sénégal » qui prend aujourd'hui le commandement du Groupe.

Au centre se plaçait le Lieutenant-Colonel LONGUET, dernier commandant du groupe en opérations, auquel étais échu l'honneur de transmettre le drapeau de « Gascogne » à son nouveau chef.

Sur un ordre du Général BODET, dernier commandant de la 11<sup>e</sup> Brigade de Bombardement, le Lieutenant-Colonel MAURIN prenait l'emblème des mains du Lieutenant NESPLES, porte-drapeau du C.E.A.M., le remettait au Lieutenant-Colonel LONGUET qui à son tour le confiait au Commandant VÉDRINE et à la garde du « Gascogne » (porte-drapeau Lieutenant VERGRIETTE).



Le Lieutenant-Colonel Maurin  
donne le drapeau  
au Lieutenant-Colonel Longuet

*Le Salut au Drapeau et la Marseillaise*, joués par la musique de la 3<sup>e</sup> Brigade aérienne, terminaient cette première phase.

C'est alors que le Général BOBET s'approcha du micro. En termes émus il manifesta sa fierté de voir une de ses anciennes unités de la campagne 39-45 reconstituée et exprima sa confiance dans l'ardeur et la foi de ses jeunes équipages pour apporter aux Forces Aériennes d'Indochine l'appoint indispensable qu'exige la poursuite de la haute mission dévolue à la France.

Enfin les derniers honneurs furent rendus au drapeau par le défilé de toutes les troupes de la Base Aérienne 118.

Après la cérémonie un repas de corps réunit tous les Officiers présents autour du Général LECHERES qui, par des paroles fermes, mais empreintes de sa bienveillance habituelle, dégagea la leçon de cette journée et conclut à la nécessité du travail en équipe.

---

## HISTORIQUE

### DU GROUPE DE BOMBARDEMENT 1/19

---

*Le Groupe de Bombardement Moyen 1/19 est formé de deux escadrilles perpétuant les anciennes traditions des escadrilles de la guerre 1914-1918 :*

*1<sup>re</sup> escadrille : Salmson 28,*

*2<sup>e</sup> escadrille : Spa 79.*

*Ce Groupe stationné à Cazaux depuis la fin de la guerre 14-18 entre dans la composition de la 19<sup>e</sup> Escadre à Bordeaux en 1937 et prend l'appellation 2/19.*

*Equipé de Bloch 200, il part en manœuvres en A.F.N. en juin 1939, perçoit en avril 1940 des avions Douglas D.B.7 et est engagé sur le front Nord de la France le 22 mai 1940.*

*En vingt jours d'opérations, il effectue 13 missions de bombardements à basse altitude sur des rassemblements ennemis ou d'engins blindés au cours desquelles les équipages eurent à essuyer une flach violente et des attaques de chasse mordantes.*

*Contre un ennemi très supérieur en nombre, il peut inscrire :*

*1 victoire homologuée,*

*1 victoire probable,*

*mais perd :*

*7 avions sur 13,*

*9 tués,*

*3 blessés,*

*4 prisonniers.*

L'Armistice trouve le Groupe en Tunisie d'où il sera ramené à Blida, sa garnison définitive. Il prend alors la dénomination 1/19 à la dissolution de la 19<sup>e</sup> Escadre.

Au débarquement des Alliés le 8 novembre 1942, le Groupe perd un équipage envoyé en mission de reconnaissance, l'avion ayant été abattu par la D.C.A.

Jusqu'en fin 1943, le personnel entraîne avec ses D.B.7 de nouveaux équipages.

Le Groupe de Bombardement 1/19 est un des premiers à être équipé de matériel américain B.26.

Après une transformation rapide sur « Maraudeurs » à Télergma (Algérie) en février et mars 1944, le Gascogne reçoit ses avions qui vont lui permettre enfin de se présenter sur son terrain d'opérations en Sardaigne (6 juin 1944).

Rattaché à la 31<sup>e</sup> Escadre de Bombardement, il effectue sa première mission le 15 juin sur l'Italie du Nord.

Il participe ensuite à de nombreuses expéditions sur des objectifs de faibles dimensions où il obtient de brillants résultats.

Le débarquement dans le sud de la France, la libération du territoire et enfin l'invasion du territoire ennemi le voient en permanence sur la brèche, depuis ses terrains d'opérations à Istres, Lyon et Saint-Dizier.

Magnifiquement entraîné par ses chefs successifs, les Commandants Sécrétan, Nicot et Longuet, grâce au dévouement inlassable de tout son personnel, le Gascogne a su maintenir son potentiel moral et matériel au plus haut degré.

Au cours de onze mois d'opérations offensives, il a effectué plus de 150 missions représentant 900 sorties d'avions, 3.200 heures de vol de guerre et le lancement de 1.300 tonnes de bombes sur l'ennemi.

Le Gascogne a eu à déplorer :

17 morts au champ d'honneur,  
10 morts pour la France,  
10 blessés,  
2 prisonniers,  
4 avions descendus par la D.C.A. ennemie,  
80 avions endommagés.

Deux fois cité à l'ordre de l'Armée Aérienne, le Groupe de Bombardement Moyen 1/19 Gascogne voit son drapeau porter glorieusement la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre.

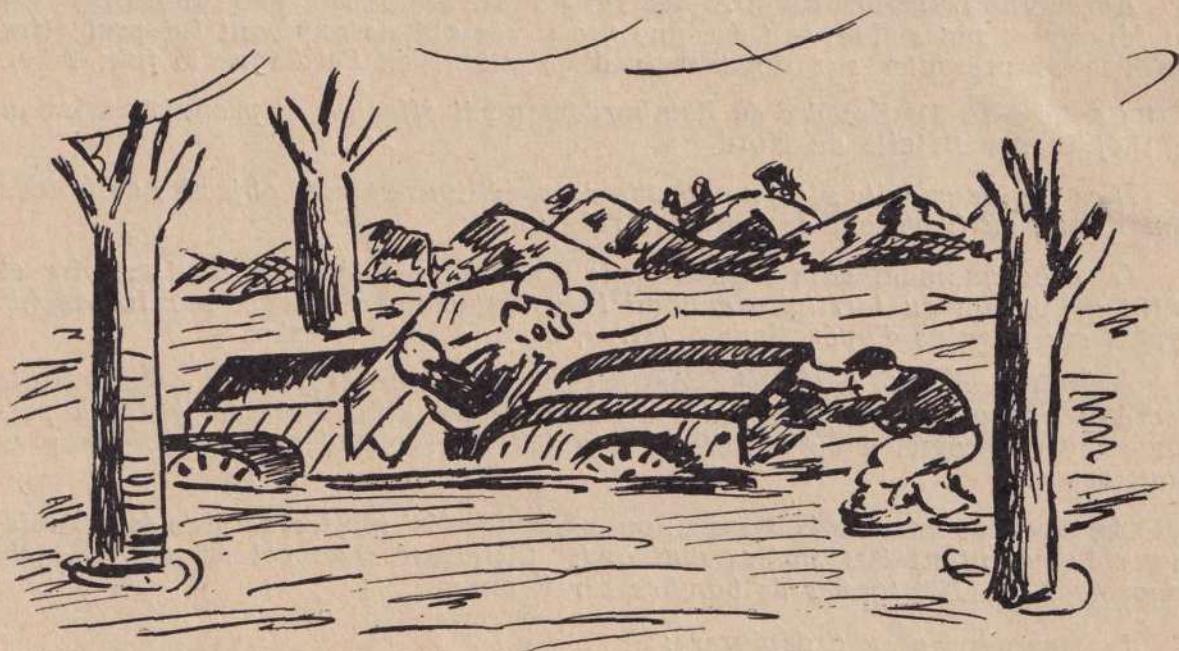
A l'Armistice, son effort ne se relâche pas et ses avions servent alors au transport de personnel. Une ligne est organisée entre Lyon d'une part, Alger et Tunis d'autre part, pour le rapatriement de milliers de soldats Nord-Africains et de familles de militaires.

Puis les tâches de l'occupation de l'Allemagne lui sont encore dévolues pendant neuf mois alors qu'il est stationné à Mengen.

Malheureusement et à la grande tristesse de tout son personnel, par suite des réductions d'effectifs de l'Armée de l'Air et des mesures d'économies, le Groupe de Bombardement Moyen 1/19 Gascogne est dissous avec la 11<sup>e</sup> Brigade de Bombardement, le 1<sup>er</sup> avril 1946.

# CARNET DE BORD

(Feuilles de route du Commandant AMIOT)



## ISTRES - LYON EN TOURISTES

Istres et ses pistes immenses ne nous gardent pas longtemps. Les Maraudeurs déjà se sentent l'haleine courte pour harceler les Fritz. C'est de Lyon, désormais, qu'ils prendront leurs vols.

La 85 est déjà à pied d'œuvre. La 85, qui vient de se former, part en arrière-garde des unités du secteur.

Sur les deux côtés de la route, un cordon ininterrompu de cadavres de voitures qu'ont dû abandonner les fuyards. Un hiver qui s'annonce particulièrement rude nous gratifie par avance d'eau en avalanches. La route est souvent coupée. L'eau arrive aux pares-chocs des Jeeps. Mais il en faut plus pour arrêter ces forcenées !

Les arbres et les cadavres des voitures permettent de se tenir en bonne place, mais l'on n'est pas très sûr de la hauteur de cette eau glauque et limoneuse. Et l'inévitable arrive... On a méjugé une descente ; l'eau rentre par les marche-pieds pendant que le moteur bafouille, pétarade et s'arrête. Nous voilà beaux garçons !... Le dernier G.M.C. est disparu depuis longtemps ; derrière, le vide désespéré. Notre

isolement ne peut durer longtemps sur cette voie passagère. En effet, voici apparaître des Jeeps ; nous avons beau faire des signes désespérés d'arrêter, les G. I., car ce sont eux, ont délibérément amorcé la descente et viennent naturellement nous faire écouter les derniers éternuements de leurs moteurs. Combien sont-elles ? Une demi-douzaine peut-être et dont les occupants n'ont pas l'air si peinés de leur aventure. On s'interpelle... Quelques-uns sont descendus, de l'eau jusqu'aux cuisses, essayant, sinon de pousser, du moins d'aligner leurs véhicules.

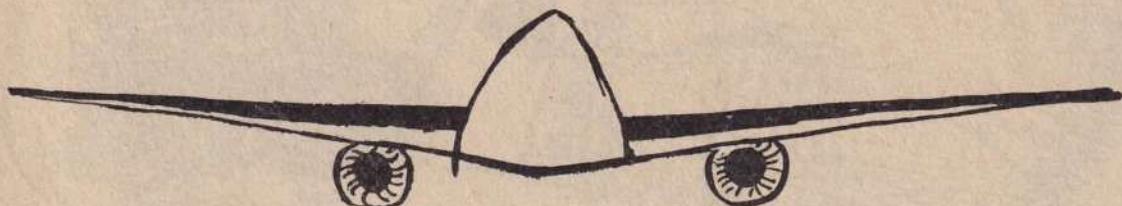
C'est alors qu'apparaît un G.M.C., qui d'un seul coup comprend la manœuvre.

Tout le monde, en un clin d'œil, est remonté en Jeep. Le G.M.C. tout doucement s'approche de l'arrière de la dernière, et la pousse. Nous-mêmes sentons bientôt le choc de ceux qui nous suivent, tandis que le G.M.C., dérangé par ce surcroît de travail, rugit à pleins poumons.

Nous ne risquions pas de nous en tirer seuls ! L'eau monte encore et le G.M.C. lui-même pousse des quintes. Enfin la remontée ! Le G.M.C. laisse bientôt sur le sec la chenille de Jeeps qu'il pousse devant lui.

Et pendant que notre sauveur, un grand chauffeur noir, en passant ses vitesses, nous gratifie du haut de son G.M.C. d'un petit sourire ironique et protecteur, je songe que nous n'arriverons pas très tôt à Lyon ce soir.

## SAINT-DIZIER



Un premier vrombissement qui se termine en sifflant a déjà intrigué tout le monde. Les plomitifs ont bondi aux carreaux ; les garde-mites ont laissé là leurs paquets, et coudes au corps, foncent vers la porte du hangar.

Qu'est-ce que c'est ?... Où regarder ?... En l'air ? Sur la piste d'envol ?... On ne voit rien. Les mécanos de piste n'ont pas l'air mieux renseignés. Quelqu'un cependant parle d'avion à réaction.

Tiens ! La-bas : Pige !

Voici en effet un point minuscule qui tangente l'horizon. Il vient droit dans l'axe de la piste en ciment. Aucun bruit ne le révèle. Il faut vraiment avoir les yeux dessus. Il grossit rapidement. Il semble même que ce point se dissocie. Ils sont 3 maintenant sur une même horizontale. A l'extérieur de chaque point extrême semble maintenant pousser un court moignon.

Ce n'est que lorsqu'il passe en face que l'on identifie le bolide.

Les têtes ont brusquement tourné pour le suivre dans sa course, en même temps que nous claque au visage le miaulement rageur des turbines.

Et il disparaît déjà au sommet d'une chandelle ahurissante.

Aux mains d'un pilote américain, le premier Henckel 162 récupéré aux Allemands, vient de faire un passage !

On s'émerveille, on discute.

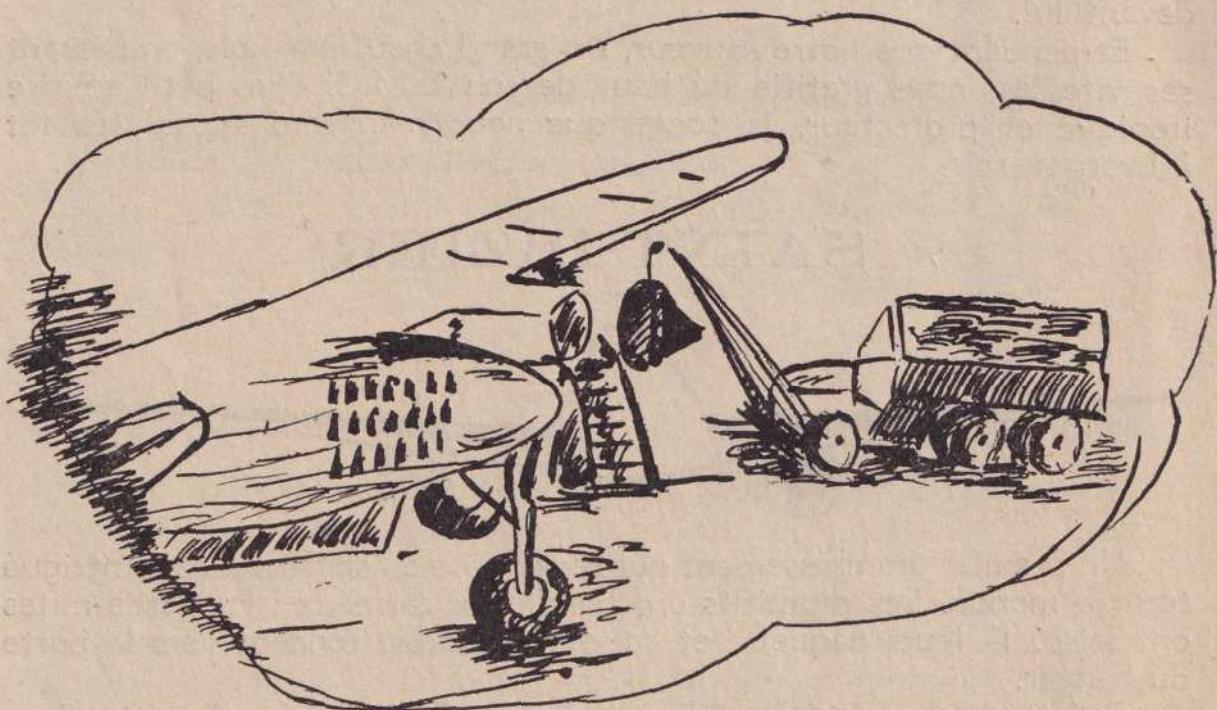
On entend déjà les expressions de lampe à braser, de tuyau de poêle.

Et chacun en regagnant son travail, pense avec un petit soulagement :

« Il était grand temps que cela finisse ! ».

---

## LA FOIRE DE LYON LE TRAVAIL SOUS LA NEIGE



L'hiver a tenu ses promesses : toute la campagne lyonnaise est sous la neige... Les Jeeps, les G.M.C., les légères en mal de coquetterie, ont mis leurs chaînes antidérapantes. En ville, elles roulent entre deux gerbes de neige fondue et sale.

L'immense hall de la foire de Lyon nous a prêté une de ses alvéoles. Là où nous avons vu en des temps meilleurs, se presser les foules élégantes dans les stands soyeux, nous avons installé bureaux et magasins vétustes.

Les autres unités du Secteur sont disséminées en ville. Les deux C.R.R. travaillent sur la piste de Bron et logent dans les villages proches. Les Marauders reviennent souvent portant les traces de leur dangereux travail. Un simple trou dans la tôle cache souvent de bien vilaines choses à l'intérieur. Les mécaniciens des Groupes ont trop d'autres soucis courants pour s'en occuper. Des moteurs arrivent à bout de souffle, assez rarement d'ailleurs ; ils ont le plus souvent leur vie abrégée par la mitraille des cieux empestés qu'ils ont dû traverser ou l'inexorable travail qui leur est demandé. Les mécanos les changent.

Dans des temps records, le pauvre Maraudeur, éclopé, fatigué, perclus, est revu, soigné, regonflé. Il repartira vers son parking, au ronflement puissant de ses moteurs.

Mais que l'acier est froid, sous ce ciel de neige ! Les outils ne tiennent pas entre les doigts gourds. Tous ces vêtements américains sont bien pratiques, mais cette bise est si coupante ! Ça n'empêche d'ailleurs pas les mécanos de siffler, de blaguer, de chanter. Réaction voulue ?... Non ! Extériorisation spontanée d'une conscience heureuse, à l'idée d'un travail bien fait.

---

## LA PEAU DE CHAGRIN

De toutes les unités de la II<sup>e</sup> Brigade et du Secteur de l'Air n° 1 à la cessation des hostilités, la C.R.R. 83 est la première dissidente. De Saint-Dizier, elle nous quitte pour aller prodiguer ses soins au G.M.M.T.A. à Chartres.

En Wurtemberg, les unités de la Brigade, les Escadres, les Groupes, les unités du Secteur, sont regroupées dans un périmètre dont Mengen veut être le centre. Mersbourg, Solgau, Riedlingen, Pfullendorf, Meerskirch, Altzhausen... Tous noms qui nous deviendront familiers.

La 85 a ses ateliers sur la piste, et son cantonnement partagé entre Herbertingen et Scheer aux environs immé-



diats de la piste. Ce premier morcellement n'est qu'un avant goût de la dislocation proche.

Malgré tous les efforts de nos grands patrons, il ne faudra bientôt plus parler de la II<sup>e</sup> Brigade : Dislocation... Dissolution !

Une dernière fois, au grand complet, les Unités sont massées sur la piste, tout près de leurs fidèles Maraudeurs. Prise d'armes. Un Ministre y prononce des paroles surement très belles, mais que l'on n'a plus en mémoire. Ce que l'on n'a pas oublié par contre, c'est l'anxiété qui étreint chacun à l'idée que cette réunion est la dernière manifestation en commun de toutes ces volontés longtemps tendues vers un même but.

Peu à peu, les Unités sont dissoutes ; le matériel se regroupe. Les Maraudeurs oisifs ont fait de la piste de Mengen leurs Invalides provisoires. On ne parlera bientôt plus de Mersbourg, de Pfullendorf, de Solgau.

Les Maraudeurs eux-mêmes quitteront bientôt leur nid pour d'autres cieux plus actifs.

Il ne restera bientôt plus que le Franche-Comté et le Bretagne. Les services qui les font vivre seront réduits au minimum, et bientôt arrivera pour nous l'ordre final : embarquement pour l'Afrique du Nord. Le Bretagne seul reste à Mengen.

Depuis, le Bretagne lui aussi, est parti dans les cieux de l'Afrique Occidentale.

Il reste à Mengen, ancien fief de la II<sup>e</sup> Brigade... une Base Gardiennée !

## LA RÉGENCE

Nous voici enfin en Afrique. Le transport a été long, il a été aussi laborieux.

Oublions les ennuis de l'emballage en Allemagne, des transports à travers la France jusqu'à Marseille avec des wagons qui prennent feu, du séjour prolongé parmi la faune du grand port.

Blida nous accueille.

Les Maraudeurs du Franche-Comté sont là sur la piste. Leur silhouette familière nous a remis aussitôt dans le bain. Le travail reprend mais ce n'est plus la fièvre des anciens jours. Les installations ont repris leur caractère du temps de paix. On change de rythme, on change aussi de vie.

On s'embourgeoise dans un très confortable hôtel d'Alger, place du Gouvernement. La vie en famille peu à peu reprend ses droits.

Les Bobonnes font surface et nous repassent notre part de soucis domestiques.

Soyons gentils. Elles ont plus que nous mérité ce moment car elles n'ont pas eu comme nous tout au long de la séparation, l'ambiance de l'action et de la chaude amitié des camarades.

Afrique, Sardaigne, France, Allemagne, Afrique. Le circuit est fermé.

S'il doit être refait un jour, que ce soit avec la même FOI.



# LA PRISE DE MONT-

— (19 NOVEMBRE 1944)

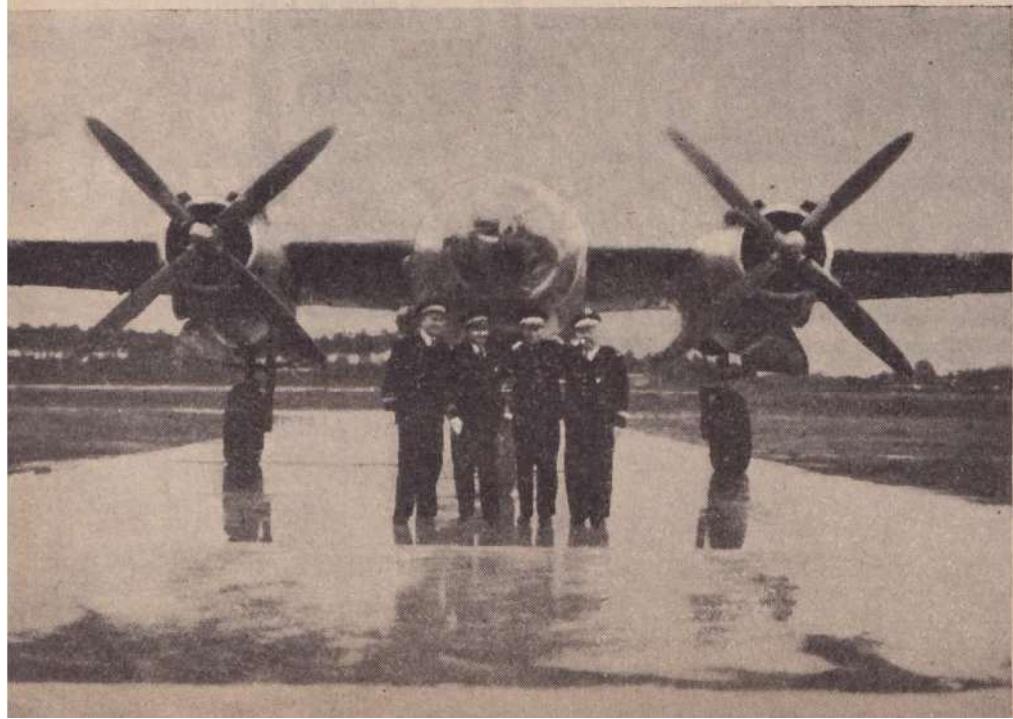


L'ancienne garde



Discours du

Les anciens Commandants du Groupe



# E D'ARMES DE-MARSAN

(MBRE 1950) —



Général Bodet



La nouvelle garde



Honneurs au drapeau

# Ce que vous devez savoir

## CIRCULAIRE

### relative à l'établissement d'un travail de proposition pour la Légion d'honneur et la Médaille militaire (réserve), année 1951

Le travail normal de proposition pour les décosations (Légion d'honneur et médaille militaire) *Réserve*, année 1951, sera établi conformément aux dispositions de l'instruction référée et de ses modificatifs.

Ce travail devra parvenir à l'Administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées « Air » aux dates fixées par l'instruction précitée, à savoir :

Légion d'honneur : 15 janvier 1951 ;

Médaille militaire : 1<sup>er</sup> février 1951.

Ces dates sont impératives et doivent permettre :

— le déroulement normal et régulier des différents travaux de décosations et d'avancement (aussi bien *active* que *réservé*);

— au commandement de prendre toutes mesures jugées nécessaires pour qu'elles soient respectées.

Doivent être compris dans ce travail :

1<sup>o</sup> *Par les centres mobilisateurs* : tous les officiers, sous-officiers et hommes de troupe des réserves réunissant les conditions fixées par l'instruction référée;

2<sup>o</sup> *Par le Bureau central d'incorporation et d'archive de l'air n° 267 (ou les Directions régionales du recrutement de la statistique)* : les officiers rayés des cadres des réserves et les personnels non officiers de l'armée de l'air dégagés de toutes obligations militaires réunissant les conditions de proposition qui feront acte de candidature, ou pour lesquels la candidature a été signalée.

Toutefois, en raison du contingent de décosations attribué, il appartiendra au commandant de région aérienne de ne pas hésiter à ajourner les candidats dont les titres ne justifient pas l'attribution de telles récompenses.

#### Conditions à remplir pour être proposé

(Article 4 de l'instruction n° 1923/  
S.P.A.A. 3/D. du 2 juin 1948.)

Les candidats qui n'auraient pas effectué la période d'instruction exigée pourront être proposés s'ils ont été mobilisés pen-

dant une période de six mois au minimum au cours de la guerre 1939-1945.

Devront être également considérés comme une période d'instruction du point de vue des conditions à remplir :

— les convocations de 24 ou 48 heures relatives au recensement des officiers de réserve ;

— les stages annuels effectués par les officiers de réserve admis à suivre les cours de formation au service d'état-major.

Il est rappelé que tous les officiers de réserve, y compris ceux provenant de l'armée active, doivent avoir accompli trois ans dans les réserves avant de pouvoir concourir pour les décosations (article 5 de la loi n° 49-586 du 25 avril 1949).

Toutefois, cette condition ne sera pas exigée de ceux qui auraient acquis un nouveau titre de guerre ou de résistance postérieurement à l'attribution de la médaille militaire ou d'un grade dans la Légion d'honneur (article 5 de la loi précitée).

En outre, tous les candidats se trouvant dans les réserves devront avoir satisfait aux opérations de recensement et reçu une affectation au 31 décembre 1950.

*Dispositions particulières aux personnels rayés des cadres des réserves ou dégagés de toutes obligations militaires.*

#### a) Officiers rayés des cadres des réserves

Afin d'éviter l'envoi des dossiers des intéressés dans les différents centres mobilisateurs et permettre d'établir un seul classement pour l'ensemble de ces candidats, ces personnels seront proposés par le commandant du Bureau central d'incorporation et d'archives de l'air n° 267, à Compiègne, autorité détenant leurs dossiers.

Compte tenu de ces dispositions, les généraux commandants de régions aériennes transmettront au commandant du Bureau central d'incorporation et d'archives de l'air n° 267, pour le 1<sup>er</sup> novembre 1950, au plus tard, tous renseignements sur les services rendus par les intéressés au sein de leur région au cours de l'année écoulée.

Les mémoires de proposition seront complétés par le commandant du Bureau central d'incorporation et d'archives de l'air, par le résumé des dernières notes obtenues

et feront en outre ressortir, s'il y a lieu, les titres signalés par les commandants de régions aériennes.

Ce travail sera fusionné dans les conditions fixées à l'article 2 de l'instruction référée, puis adressé au général commandant la 2<sup>e</sup> région aérienne pour dernier classement et transmission à l'Administration centrale.

b) Personnel non officier dégagé de toutes obligations militaires.

Il est précisé que les dossiers des personnels non officiers de l'armée de l'air dégagés de toutes obligations militaires étant détenus en principe par les Directions régionales du recrutement et de la statistique, les mémoires de proposition des intéressés seront établis par ces organismes.

Ces mémoires, complétés par le résumé des dernières notes, seront transmis directement à l'Administration centrale du secrétariat d'Etat aux forces armées « air ».

*Cas des personnels dégagés des cadres actifs ou placés en congé du personnel navigant au titre des articles 14 et 15 de la loi du 5 avril 1946.*

Par suite de l'inobservation des dispositions spéciales prises à l'égard des personnels dégagés des cadres actifs (placés en position de retraite ou en congé du personnel navigant, de nombreux candidats continuant à concourir avec l'armée active ont été proposés à tort dans le travail des réserves, perdant ainsi le bénéfice d'une proposition).

Il est rappelé que parmi ces personnels sont seuls proposables au titre de la réserve :

a) Personnels dégagés des cadres actifs et placés en position de retraite :

— ayant passé le délai de 5 ans pendant lequel ils concourraient avec l'armée active;

— ayant atteint la limite d'âge du grade qu'ils détenaient au moment de leur départ sans attendre la date d'expiration du délai précité (5 ans);

b) Personnels dégagés des cadres actifs et placés en congé du personnel navigant de 5 ou 3 ans au titre des articles 14 et 15 de la loi du 5 avril 1946 :

— ayant atteint la limite d'âge du grade qu'ils détenaient au moment de leur départ quelle que soit la date d'expiration du congé du personnel navigant.

L'attention est attirée sur les officiers dont le congé du personnel navigant de 3 ans est expiré, mais qui continuent à concourir avec l'armée active pendant une

période de 5 ans sans toutefois pouvoir dépasser la limite d'âge du grade qu'ils détenaient à leur départ.

*Profession et adresse des candidats*

L'attention du commandement à tous les échelons est à nouveau attirée sur l'importance que présentent les questions posées par le mémoire de proposition, en particulier en ce qui concerne la profession et l'adresse actuelle des candidats.

C'est ainsi que par suite d'indications incomplètes ou erronées, l'administration centrale a été conduite à procéder à des demandes de renseignements concernant de hautes personnalités telles que préfets, députés, fonctionnaires d'un rang élevé, etc., et de fait s'est trouvée placée devant des situations délicates.

En conséquence, il y aura lieu, à l'avenir, de préciser avec l'exactitude la plus rigoureuse, la profession ou les fonctions exercées par les candidats ainsi que leur adresse.

*Examen des dossiers des sous-officiers (réserve et dégagés de toutes obligations militaires) candidats à la médaille militaire.*

A l'occasion du travail normal des réserves de l'année 1950, 270 mémoires de proposition pour la médaille militaire ont été transmis à l'Administration centrale. Or, ce chiffre ne semble pas en rapport avec le nombre de sous-officiers mis à la retraite ou dégagés des cadres depuis 1940 qui seraient susceptibles de réunir les conditions de proposition.

Il est donc demandé, avant la transmission du prochain travail, de vouloir bien vérifier si tous les candidats réunissant les conditions exigées ont bien fait l'objet d'une proposition.

D'autre part, des mémoires de proposition concernant des sous-officiers de réserve, anciens sous-officiers de carrière, ont été transmis par les commandants de centres mobilisateurs avec les mentions : « Pas de notes au dossier », « Sans élément de notes ».

Or, des recherches effectuées par les soins du Service du personnel de l'armée de l'air, tant auprès de certains centres mobilisateurs qu'auprès du Bureau central d'incorporation et d'archives de l'armée de l'air, ont permis de récupérer les livrets ou bulletins de notes de trente-trois de ces sous-officiers.

En conséquence, il est demandé d'apporter toute l'attention désirable à l'annotation des mémoires afin de ne pas léser ces candidats.

Le nouveau mémoire de proposition dont le modèle est fixé par le 3<sup>e</sup> modificatif (n° 3150/S. P. A. A. 3/D. du 1<sup>er</sup> juillet 1950, *B. O. Air*, page 2095) à l'instruction référée est destiné à faciliter le travail des centres mobilisateurs.

En effet, ce mémoire, d'ailleurs utilisé avant les hostilités, est valable pour quatre ans et sera renvoyé aux autorités précitées dès la publication des tableaux de concours.

Il est demandé d'apporter le plus grand soin dans l'inscription des numéros de classement qui devront toujours être portés dans la colonne extérieure de la page réservée aux notes et classement, cette colonne devant être détachée par l'Administration centrale avant le renvoi des mémoires de proposition.

L'attention est attirée sur le fait que si ces directives ne sont pas suivies, tout mémoire non conforme sera aussitôt renvoyé pour être renouvelé.

#### **RECRUTEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR**

Les jeunes gens de la classe 1952 et les sursitaires des classes antérieures désirant effectuer leur service militaire dans l'armée de l'air, sont priés de se faire inscrire d'urgence en vue de suivre les cours de préparation militaire « spécialité air » nécessaire à cette affectation.

Les jeunes gens habitant Paris et la Seine se feront inscrire à la section cadre air n° 511, fort de Noisy, à Romainville (Seine), ou Fort-Neuf à Vincennes.

Ceux qui habitent la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne, à la section cadre air n° 512, caserne des Petites-Ecuries, à Versailles (Seine-et-Oise).

Les spécialités enseignées pendant les cours de préparation sont au choix :

- aide mécanicien avion moteur ;
- aide mécanicien équipement ;
- aide opérateur radio ;
- assistant météorologiste ;
- conducteur auto (poids lourds).

Les jeunes gens déjà incorporés pourront participer aux concours d'élèves pilotes, à condition de remplir les qualités requises d'âge, d'instruction et d'aptitude physique.

#### **TABLEAU D'AVANCEMENT Officiers et Sous-Officiers (Réserves)**

Le *Journal Officiel* du 22 novembre 1950, page 11877, a publié le tableau d'avancement pour 1950.

### **PROPOSITIONS POUR LA LEGION D'HONNEUR et la MEDAILLE MILITAIRE en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active (Année 1951)**

Référence : Instruction du 18 juin 1932 (*B. O.*, É. M., vol. 30<sup>1</sup>).

La présente circulaire a pour but de fixer les conditions dans lesquelles doivent être établies et transmises les propositions pour la Légion d'honneur et la médaille militaire au titre de l'année 1951, en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active.

#### **REGLE GENERALE**

Les dispositions de l'instruction du 18 juin 1932 relative à l'établissement des tableaux de concours sont applicables pour tout ce qui n'est pas contraire aux prescriptions suivantes :

#### **I. — BÉNÉFICIAIRES DES PROPOSITIONS**

Les propositions peuvent être établies en faveur :

- 1<sup>o</sup> Des militaires des réserves;
- 2<sup>o</sup> Des militaires retraités ou réformés pour blessures de guerre ayant entraîné une invalidité inférieure à 65 %, qui n'ont pas reçu la croix de la Légion d'honneur ou la médaille militaire postérieurement à leurs blessures ;
- 3<sup>o</sup> Des officiers rayés des cadres pour une cause quelconque sauf par mesure de discipline, ayant de beaux services attestés par des titres de guerre ou de résistance non encore récompensés ou ayant continué après leur radiation des réserves à rendre des services importants à la défense nationale (recherches scientifiques, défense aérienne du territoire, préparation militaire, services sociaux, propagande en faveur des armées, etc.);
- 4<sup>o</sup> Des anciens assimilés spéciaux visés par l'article 142 de l'instruction du 18 juin 1932, ayant de beaux services, non encore récompensés ;
- 5<sup>o</sup> Des sous-officiers et hommes de troupe dégagés de toutes obligations militaires déjà titulaires de la médaille militaire dont les services attestés par des titres de guerre ou de résistance n'ont pas déjà été récompensés par la médaille militaire ou qui ont rendu, après l'obtention de celle-ci, des services importants à la défense nationale.

## II. — CONDITIONS A REMPLIR

### 1<sup>o</sup> Légion d'honneur

a) Réserve. — Les conditions à remplir sont celles fixées par l'article 128 de l'instruction du 18 juin 1932, rappelées ci-après :

*Pour commandeur* : les colonels et lieutenants-colonels comptant cinq ans d'ancienneté dans le grade d'officier.

Toutefois, pour éviter des écritures inutiles, les généraux commandant les régions ne doivent porter sur les états « H bis » que les lieutenant-colonels comptant huit ans de grade d'officier.

*Pour officier* : officiers supérieurs comptant cinquante annuités dont huit de grade de chevalier.

*Pour chevalier* : officiers, trente annuités.

*Sous-officiers et hommes de troupe* : quarante annuités dont quinze ans de services effectifs et être médaillé depuis dix ans au moins.

Les militaires ne remplissant pas ces conditions mais ayant de beaux services attestés par des titres de guerre ou de résistance pourront être proposés, à titre exceptionnel.

Le minimum de cinq ans de grade d'officier prévu pour les officiers de l'armée active, susceptibles d'être proposés pour la Légion d'honneur, n'est pas exigible pour les officiers de réserve, qu'ils soient titulaires ou non de la médaille militaire.

b) Retraités et réformés pour blessures de guerre avec une invalidité inférieure à 65 %. — Les militaires retraités ou réformés pour blessures de guerre avec une invalidité inférieure à 65 % pourront être présentés quelque soit le nombre de leurs annuités sous réserve qu'ils n'aient pas reçu la croix de la Légion d'honneur ou la médaille militaire postérieurement à leurs blessures.

c) Rayés des cadres ou dégagés d'obligations militaires. — Les officiers rayés des cadres et les sous-officiers et hommes de troupe dégagés de toutes obligations militaires ne devront être proposés que s'ils justifient de longs services en activité ou de titres (guerre ou résistance) non récompensés par la Légion d'honneur ou la médaille militaire ou s'ils ont rendu des services importants à la défense nationale depuis la radiation des cadres.

### REMARQUES IMPORTANTES

1<sup>o</sup> Les militaires des réserves ne peuvent être proposés que s'ils ont accompli trois ans de service dans les réserves au 31 dé-

cembre 1949, décomptés conformément aux dispositions de l'article 129 de l'instruction du 18 juin 1932.

Cette condition n'est pas exigée de ceux ayant acquis un titre de guerre ou de résistance. Pour les militaires déjà titulaires de la médaille militaire ou d'un grade dans la Légion d'honneur, ce titre devra être postérieur à l'obtention de la dernière distinction.

2<sup>o</sup> Le fait d'être titulaire de la médaille militaire ou d'un grade dans la Légion d'honneur depuis un temps déterminé ne donne aucun droit à proposition pour une distinction d'un ordre supérieur.

3<sup>o</sup> Les propositions, à titre exceptionnel, doivent être justifiées par des titres acquis postérieurement à l'obtention de la dernière récompense tels que services actifs ou titres de guerre ou de résistance.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES OFFICIERS DE RESERVE DE L'AIR

Nous engageons nos camarades à lire attentivement les « Informations » parues dans *l'Officier de réserve* de septembre-octobre 1950, pages 20 à 22. Ils y trouveront des renseignements intéressant les officiers de l'air, en ce qui concerne notamment l'attribution de la Légion d'honneur et la médaille militaire aux combattants volontaires de la résistance (*J. O.* du 27-8-1950), l'admission en situation d'activité sur contrat d'officiers de réserve du P. N. et mécaniciens (loi du 27-4-1950, *J. O.* du 25-7-1950), l'entraînement volontaire dans les réserves (mêmes références), la promotion dans la Légion d'honneur des légionnaires ou médaillés militaires décorés pour fait de guerre entre le 2 août 1914 et le 18 octobre 1921 (loi du 9-8-1950, *J. O.* du 10-8-1950).

## PORT DES DECORATIONS

Pour répondre au désir manifesté par certains de nos camarades, nous indiquons ci-après l'ordre dans lequel doivent se porter des décorations :

Légion d'honneur ;

Croix de la Libération ;

Médaille militaire ;

Croix de guerre (1914-1918, 1939-1945, T. O. E.);

Médaille de la Résistance française ;

Croix du combattant volontaire ;

Croix du combattant ;

Médaille des évadés ;

Médaille de l'aéronautique ;

Médaille de la Reconnaissance française ;

Médaille commémorative des services volontaires dans la France libre ;

Médaille de la Victoire ;  
Décorations des Ordres coloniaux ;  
Croix du Mérite maritime ;  
Médailles commémoratives et coloniales  
(suivant la date de leur création) ;  
Décorations universitaires ;  
Décorations du Mérite agricole ;  
Croix du Mérite social ;  
Croix des services militaires volontaires ;  
Médailles d'honneur conférées par le  
Gouvernement ;  
Décorations étrangères (portées à la suite  
et à gauche des décorations françaises et  
sans ordre imposé).

#### RECRUTEMENT DANS L'ARMEE DE L'AIR

##### L'Armée de l'Air recrute un important contingent de pilotes

Pour remplir la mission qui lui a été assignée par le pays, l'armée de l'air a besoin de jeunes hommes, sportifs, enthousiastes, dynamiques, soucieux de mener une vie ardente et qui piloteront demain les engins les plus modernes.

Afin de conserver leurs chances à tous ceux qui désirent se consacrer à l'aviation, le Secrétariat d'Etat à l'Air a ouvert un concours pour un important recrutement de jeunes gens âgés de 18 à 21 ans,

physiquement aptes à servir dans le personnel navigant.

Les écoles françaises ne pouvant suffire à la formation de tous les spécialistes nécessaires à la mise en œuvre d'un matériel qui sera dans un avenir prochain entièrement rénové grâce à l'application du plan quinquennal, la majorité des candidats seront envoyés aux U. S. A. et au Canada.

Dès leur incorporation, les candidats seront rassemblés à Clermont-Ferrand, puis à Saint-Yan, pour un stage de début d'une durée de deux mois environ. Aussitôt après, ils seront dirigés vers les écoles américaines.

Leur entraînement durera quarante-huit semaines au cours desquelles ils effectueront 240 heures de vol et ils recevront ensuite leurs ailes de pilotes. Ils vivront dans les mêmes conditions matérielles que les élèves pilotes américains.

A leur retour, les jeunes brevetés seront affectés dans une escadre de chasse, et ils seront aptes au pilotage des « jets » les plus modernes, qui équipent bientôt toutes nos unités.

Ainsi, en quelques mois, grâce à un entraînement intensif, il est possible à un jeune de réaliser ce rêve qui lui paraissait auparavant inaccessible : affronter, par tous les temps, le mur sonique.

##### VIENT DE PARAITRE :

#### LISTES GÉNÉRALES D'ANCIENNETÉ des officiers de réserve de l'armée de l'air

Arrêtées à la date du 30 juin 1950

Format 27×21 de 108 pages. 250 fr.

Frais de port : 45 fr.

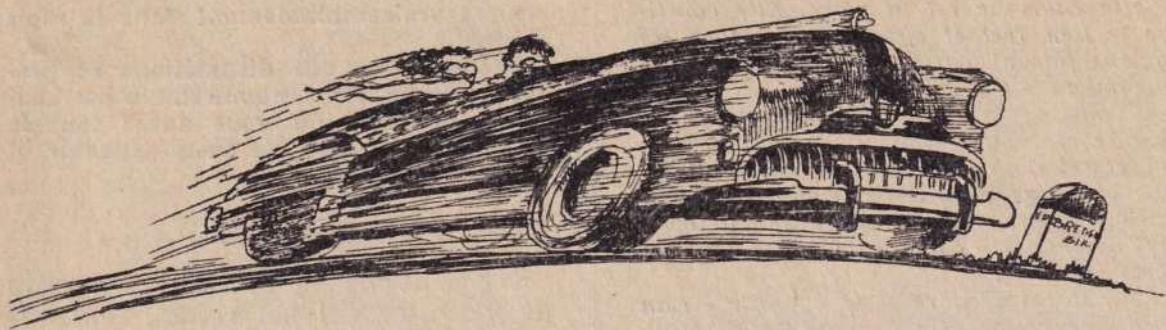
CHARLES-LAVAUZELLE & Cie,  
Editeurs

Paris — Limoges — Nancy  
C.C.P. Paris 88-49 ; Limoges 257.03

LA MAISON DRAGO, SPECIALISEE  
DANS CE GENRE DE TRAVAIL, A CREE  
POUR NOUS UN INSIGNE « MARAU-  
DER ». CET INSIGNE, DESTINE A ETRE  
MIS A LA BOUTONNIERE, PORTE SUR  
UN FOND EMAIL BLEU CIEL, UN AVION  
MARAUDER AVEC, EN SURIMPRESSION,  
LE NOM DE NOTRE ASSOCIATION.

CET INSIGNE SERA ENVOYE A TOUS  
LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION QUI  
EN FERONT LA DEMANDE, CONTRE  
ENVOI D'UNE SOMME DE 100 FRANCS  
ADRESSEE A M. LE TRESORIER DE L'AS-  
SOCIATION LES MARAUDERS, 104, FAU-  
BOURG SAINT HONORE, PARIS.  
— COMPTE CHEQUES POSTAUX : PARIS,  
6058-84.

# VARIÉTÉS



## MISSION

## BULL-DOZER

Ce jour-là, comme depuis plusieurs semaines, aucun fait étrange n'était venu rompre le calme qui régnait sur le cantonnement. Le guerre, les missions, ne faisaient plus partie de nos soucis quotidiens. Cependant une apparition inattendue vint attirer nos regards. Une B.2, pétaradant parmi les véhicules du groupe semblait les narguer. Au volant, l'air hilare, le rond-de-cuir du magasin technique tentait (hélas sans succès) de rivaliser d'adresse avec nos chauffeurs. Assailli de questions il nous narra dans tous ses détails l'achat de cette B.2 en commun avec l'infirmier. Que de promenades grisantes (dénommées par eux missions) devaient se succéder à travers la piste, ou dans les villages voisins. Dans un hangar à matériel agricole, l'auto trouvait son refuge. Hélas, menée par des mains moins expertes au volant, qu'au clavier d'une machine à écrire, elle devait y trouver également une fin. Une entrée trop rapide dans ce garage improvisé en provoquait l'écroulement, d'où le chauffeur maladroit sortait miraculeusement indemne, et le véhicule hors d'usage.

Ainsi, notre infortuné rond-de-cuir apprit à ses dépens qu'une B.2 ne peut remplacer avantageusement un Bull-Dozer.

A. BAZIN.

# ENTRE NOUS

Cette rubrique est la vôtre. Elle constitue le lien réel et efficace entre tous les anciens faisant partie de l'Amicale « Les Marauders ».

A vous de la meubler et de la rendre vivante et intéressante.

Adresssez donc pour le prochain bulletin (nos bulletins paraissent trimestriellement le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> octobre) des nouvelles aux camarades dont les noms suivent :

Pour la 31<sup>e</sup> Escadre et le « Maroc » : au Capitaine Lamy, Ministère de l'Air (4<sup>e</sup> Bureau), 24, boulevard Victor.

Pour le « Bretagne », au Comm<sup>t</sup> Canevas, Le Bourget, ou à l'adjudant Victor Verat, groupe Bretagne, Base aérienne Thies (Sénégal).

Pour le « Gascogne » : au Capitaine Villertote, du C.E.A.M., Mont-de-Marsan.

Pour la 34<sup>e</sup> Escadre et le « Franche-Comté » : au Capitaine Gazzano, Base aérienne Blida (Alger).

Pour le « Sénégal » : au Capitaine Chanois, Ministère de l'Air, Bureau des Plans d'Emploi, 22, boulevard Victor.

Pour le « Bourgogne » : au Comm<sup>t</sup> Sauvanet, Ministère de l'Air, Inspection du Bombardement, 24, boulevard Victor.

Pour le Secteur de l'Air : Commandant Amiot, Service du Matériel de l'Armée de l'Air, 26, boulevard Victor, Paris.

Pour l'Etat-Major de la B.B.M. 11 : au Lieutenant-Colonel David, C.P.O.M., caserne des Petites-Ecuries, Versailles (S.-et-O.).

## ASSEMBLEE GENERALE ET BANQUET

Nous avons pris l'habitude de faire notre Assemblée générale dans la première quinzaine de février. Le banquet qui suivait cette réunion était organisé à la même date.

Le Comité directeur a estimé que cette époque de l'année était, en raison des conditions atmosphériques souvent précaires, peu favorable pour une réunion de ce genre. L'an dernier, en effet, des camarades de l'Afrique du Nord, qui avaient l'intention d'assister à ces différentes manifestations, en ont été empêchés par le temps, qui rendait impossible tout déplacement en avion.

Aussi le Comité a-t-il estimé qu'il y avait lieu de remettre à une date plus avancée dans l'année, l'assemblée générale, le banquet et la cérémonie de la flamme. La date vous en sera communiquée dans un prochain Bulletin et se

situera vraisemblablement dans le mois de mai.

Prenez donc vos dispositions et préparez-vous à venir nombreux à ces réunions amicales où vous aurez tout le loisir de bavarder, de vous souvenir et de vous distraire.

## RETOUR

Nous avons eu la visite, en coup de vent, du Colonel LAGER, rentrant d'Indochine, où il avait pendant 14 mois commandé un sous-groupe du GM.M.T.A.

Le Colonel Lager va recevoir une affectation à Paris.

## DEPART

Le Commandant SAUVANET va prendre prochainement le commandement d'un groupe de transport, en Indochine.

## LE MARAUDER ...INCREVABLE

Le B.26 Marauder équipé du réacteur Juma 004 a regagné Villacoublay après le cycle des essais, afin d'être équipé d'un réacteur ATAR.

Ainsi deux Marauders serviront de bancs d'essais aux réacteurs français.

Increvable, le Marauder !...

## NOUVELLES DE CI - DE LA

Du sergent-chef LAFFORGUE, ancien du « Bretagne » et actuellement au S. P. 63.529 :

« Je suis dépayssé; étant resté 6 ans dans l'ambiance Marauder et affecté dans un bataillon de l'air, il est difficile de s'y acclimater. Je serai heureux le jour où je retrouverai dans une autre formation cette bonne vieille ambiance... ».

\*\*

De l'adjudant MOMBAZET, au C.E.V. de Butigny-sur-Orge :

« Je suis heureux d'être retombé sur « Marauder ». J'ai retrouvé ici le Lieutenant Landario, Martinez, Laguillaumie, Coulomb et l'ami Lejeune, dit Topaze, qui est affecté comme contrôleur à Villacoublay. »

\*\*

*De l'adjudant LIMAS, à Thiès :*

“ J'ai rejoint un ancien groupe Marauder où nous ne sommes maintenant que très peu de la 11<sup>e</sup> Brigade.

“ Tout serait bien ici s'il n'y avait cette question de manque de logement et la séparation de la famille qui fait suite à cette pénurie. Entre deux combats, on aimerait pouvoir vivre en famille ”.

### AFFECTATION

Notre sympathique camarade, le Commandant NGUYEN VAN HINH vient d'être affecté au Cabinet de Sa Majesté l'Empereur Bao Dai, et spécialement chargé de l'organisation de la nouvelle armée de l'air vietnamienne.

### DINER DE L'AVIATION

Le traditionnel dîner annuel “ Bombardement - Chasse - Observation ” a eu lieu le samedi 18 novembre. Il a été précédé de la cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

M. Maroselli, secrétaire d'Etat aux Forces Armées “ Air ”, colonel pilote de réserve et membre de l'ANORAA, avait bien voulu accepter de présider personnellement ces deux cérémonies dont le programme était le suivant :

A 18 h. Rassemblement pour la Cérémonie de la Flamme.

Ensuite : apéritif à l'Aéro-Club de France.

Ensuite : dîner à l'Aéro-Club.

Etaient conviés à ces manifestations tous les aviateurs et anciens aviateurs militaires, membres ou non de l'ONORAA et de l'ANSORAA, de l'active et de la réserve, de tous âges, de tous grades et toutes spécialités y compris l'Aérostation et l'Aéro-Navale.

Les convives étaient groupés au dîner par escadrilles, groupes ou autres formations suivant les désirs exprimés par eux.

Le dîner de l'année dernière, qui renouait la tradition après une interruption de 10 années, avait connu

un énorme succès ; la plus franche cordialité, une entente parfaite n'avaient cessé d'y régner comme autrefois à la Popote. Des chefs aux noms illustres, tels les généraux de Goys, d'Harcourt et de Vergette, l'avaient honoré de leur présence.

Le succès cette année a été le même. De plus, les officiers de l'active s'étaient joints nombreux à leurs camarades de réserve, renouant les anciennes relations et confirmant la cordialité qu'ils nous témoignent dans tous les contacts que nous avons avec eux pour l'instruction.

### ALLO. LES MARAUDERS

Du « Bulletin de l'Amicale des Anciens de l'Aviation » de la région lyonnaise (siège social, 33, rue Tupin, Lyon), nous extrayons l'entre-filet suivant :

“ Marauders, mes frères, quelle fut ma surprise, lors de la dernière réunion des Anciens de l'Aviation de la Région Lyonnaise, de me trouver avec les gaziers de la 11<sup>e</sup> Brigade (Sénégal-Maroc-Bretagne). Il serait inutile de vous dire que les conversations allaient bon train, les souvenirs, les gais, les tristes, les héroïques, tout était jeté de-ci de-là.

“ Certains rappelèrent qui l'aptitude de toubibs gérant les maisons de couture, qui un bombardement difficile, qui un voyage de permissionnaires (Mengen-Bordeaux-Alger, le 1-1-46), 3 avions partis, 48 heures après 2 hors de service. Quel mauvais souvenir pour certains !

“ Les Anciens des (C.P.N.A.) ont passé en revue les différents camps d'entraînement américains ; vos noms, vos aventures étaient sur la sellette — n'est-ce pas Lt. MOREL ? — vos oreilles n'ont-elles pas bourdonné mercredi dernier ? Nous vous avons dépeint en boxeur dans les Street de Shreveport. Est-ce vrai ?

“ Allons venez donc marauders renforcer nos petites réunions. Cette ambiance que vous connaissez si bien nous en avons besoin.

“ Nous vous attendons. »

*Un ancien du G. B. 2-20.*

## DEMANDE D'EMPLOI

Cherche place dame de compagnie ou gouvernante pour enfant. Accepterait de partir à l'étranger.

Ecrire à Mme Veuve A. TASSY, chez Mme Guyard, 18, avenue Marbotte, à DIJON (Côte-d'Or).

## S. O. S.

Marauder affecté Paris, cherche logement à louer à Paris ou banlieue proche Paris, Sud de préférence. Accepterait reprise et éventuellement location temporaire. Toute garantie.

Ecrire adjud.-chef Joseph LUCAS, Ministère de l'Air, S.M.A.A., 26, boulevard Victor, Paris.

## CARNET ROSE

Sont venus au monde, et en bonne santé, à la grande joie de leurs parents :

CLARISSE, chez le Lieut<sup>t</sup> et Mme LUCCIANI (Chartres).

CHRISTINE, chez M. et Mme Pierre HAEN (Dakar).

MARYSE, chez l'adjudant et Mme LEVECQ-POULAIN (Haspres, Nord).

ANIVICK-FRANÇOISE, chez l'adjudant-chef et Mme Raoul THUAL (Carmaux, Aveyron).

JOSETTE, chez M. et Mme Jean GUY (Pont-de-Veyle, Ain).

FRANÇOISE, chez M. et Mme Antoine VONWIHL (Dijon),

et

JACQUES-MICHEL, chez l'adjudant et Mme René MOMBASSET (Brétigny-sur-Orge, S.-et-O.).

CHRISTIAN, chez le sergent et Mme Guy CARLIER (S. p. 61552, T.O.E.).

A tous et à toutes, nos vœux de prospérité.

## CARNET BLANC

M. Jean DETRY et Mme Denise CHARLES font part de leur mariage qui a eu lieu à Colombes (Seine), le 9 décembre dernier.

Le mariage de M. Marcel CHAUVELOT avec Mlle Paule LEMOI-

NE a été célébré le 27 décembre dernier à Fougères (Ille-et-Vilaine).

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

## DEUIL

L'adjudant Marcel DUBROCA a la douleur de faire part du décès de Mme DUBROCA, son épouse, survenu à Bordeaux le 19 novembre dernier.

Nous prions notre camarade de trouver ici l'expression douloureuse de nos condoléances attristées.

## DONS GENEREUX

Le Capitaine Marcel COLIN, Commandant l'E.L.A. 57 (secteur postal 81.216, B.P.M. 420) en Autriche, nous a fait parvenir, pour les œuvres sociales de notre association, un certain nombre de colis de Noël offerts par les sous-officiers de son escadrille ; chaque colis contenait : 1 pain d'épice, 1 boîte de conserve, 1 tablette de chocolat, 1 flacon cognac, 1 paquet cigarettes anglaises, 1 savonnette, 2 petites boîtes allumettes.

Le Comité directeur exprime toute sa gratitude et toute sa reconnaissance aux sous-officiers de l'E.L.A. 57 et à leur chef pour ce geste amical qui les a vivement touchés.

## UNE SECTION EN VUE

*Nous avons reçu de notre camarade Georges-Emile PAUL, délégué en Union française du Centre d'Etudes internationales, et qui habite à Hammam-Bou-Hadjar (Oranie), l'aimable lettre suivante :*

*Je vous serais très obligé de bien vouloir m'informer s'il est possible de créer à Oran, pour assurer son activité dans tout ce département, une section régionale de notre Amicale des Anciens Marauders ?*

*Nombreux sont en Oranie les anciens de la 11<sup>e</sup> Brigade de Bombardement et de les rassembler dans un mouvement qui soit toujours présent et souvent actif au milieu*

d'eux aurait certainement d'heureuses suites pour notre Amicale qui ne rayonne pas en Oranie comme elle le pourrait, comme elle le devrait.

Si le Comité Directeur de l'Amicale accepte et recommande la création d'une telle section régionale, il me semble qu'un noyau d'anciens Marauders établis dans la région pourra facilement être réuni et s'organiser immédiatement pour faire du bon travail et maintenir efficacement le contact avec vous.

Je connais quelques officiers — anciens du Groupe Maroc, comme moi — qui pourraient présider aux destinées de la Section, assistés en cela par d'autres anciens disséminés dans le département.

Mais il importe d'abord que vous me fassiez savoir s'il est possible de créer un tel mouvement et, dans l'affirmative, quelle pourrait être sa composition, sa position vis-à-vis de vous, son organisation officielle, les limites de ses activités ?...

Etant demeuré simple soldat durant mes 4 années de service dans l'Aviation (dont 30 mois de présence au Groupe Maroc), j'entends bien préciser dès maintenant que je n'accepte d'autre fonction dans la section — si elle se crée — que celle du « rabatteur de service », de tambour départemental. Ayant — entre autres cordes à mon arc professionnel — celle de rédacteur à *L'Echo d'Oran*, je vous signale qu'il m'est très possible de lancer appels et communiqués par cette voie de presse et de prendre ainsi — lorsque vous le désirerez — la température des nôtres sur leurs sentiments d'Anciens Marauders.

Enfin, pour le cas où vous auriez déjà sous la main le nom d'un officier pouvant assurer la présidence — active ou honoraire — de cette petite amicale des Anciens Marauders d'Oranie, je vous signale que j'ai de grandes possibilités de déplacement (voiture personnelle) et que je puis ainsi prendre très rapidement contact.

En l'attente du plaisir de vous lire longuement et à votre entière

disposition pour renseignements complémentaires éventuels, je vous prie d'agrérer, etc...

*Inutile de dire que nous acceptons avec enthousiasme cette heureuse proposition et nous espérons que notre camarade Georges-Emile PAUL saura rapidement couronner de succès ses patientes investigations.*

*D'une façon générale d'ailleurs, le Comité Directeur ne peut qu'encourager de pareilles initiatives qui peuvent permettre la création de groupements régionaux et l'organisation de réunions au cours desquelles peuvent se maintenir et se perpétuer les traditions des Groupes « Marauders ».*

## VŒUX DE BONNE ANNÉE

A l'occasion de la nouvelle année, nous avons reçu, avec leurs vœux pour le Comité Directeur et pour l'Association, des cartes des camarades :

René VISEUX, sergent-chef, Meknés;

René CHEVRIER, Paris;

D.-P. ROCCIA, La Redoute (Alger);

Pierre ROBINE, Caulnes (Côtes-du-Nord) (qui nous annonce également la naissance de son fils Loec);

Paul MOUGNAUD, St-Denis (Seine);

André JOLIVEAU, Jupilles (Sarthe);

René VILAIN, Paris;

Paul VOINIER, Orly;

Henri FERRARI, St-Claude (Jura);

Georges COURTIN, Rabat (Maroc).

A tous nos remerciements pour cette fidélité dans le souvenir et dans l'amitié.

## ENFIN DES NOUVELLES DU BRETAGNE !

Après la grande relève au pays sénégalais, beaucoup d'entre nous, avec un trop bref congé colonial, ont dû rejoindre leur affectation respective. Dispersion générale !...

Seuls, par faveur exceptionnelle, quelques privilégiés sont revenus au pays des arachides. Parmi ces

élus citons les adjudants BERTRAND et AMIEL qui maintenant se chargent de vous faire parvenir des nouvelles par la voix du Bulletin.

D'autres anciens "Marauders", en fin ou en début de séjour, provenant de toutes les unités de la Brigade, les seconderont dans leur tâche.

Nous sommes environ une vingtaine qui avons formé un petit comité et par quelques réunions intimes où l'on évoquera de bons vieux souvenirs, nous essaierons de maintenir l'esprit marauder comme les liens qui nous unissaient autrefois.

Notre petit groupe, au seuil de cette nouvelle année, fait part à tous de ses meilleurs vœux et souhaits et chacun garde l'espoir de rencontrer dans les mois à venir un bon vieux copain avec qui il pourra vider un pot.

Nous essaierons de meubler au mieux nos articles en vous donnant des nouvelles de chacun et en vous

relatant les petits potins qui se chuchotent ici comme ailleurs.

En revanche c'est avec un grand plaisir que nous prendrons connaissance des nouvelles que tous nos camarades nous feront parvenir "Entre Nous".

**Ce Bulletin vous intéresse ?**

— Vous êtes convaincu de l'utilité de notre association ?

— Mais avez-vous payé votre cotisation ?

Membre Bienfaiteur . 1.000 »

Membre Donateur .. 500 »

Membre Actif :

S/off. et h. de troupe. 150 »

Officiers et assimilés. 250 »

Abonnement au Bulletin. 150 »

N'attendez pas pour envoyer votre chèque (ou chèque Postal : Paris 6058.84, à l'adresse de M. le Trésorier de l'Association les Marauders, 104, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS.

**MERCI !**

## Aux Anciens de la 11<sup>e</sup> Brigade de Bombardement et du Secteur de l'Air N° 1

Pour répondre au vœu depuis longtemps formulé par de nombreux Anciens des Unités de la 11<sup>e</sup> Brigade de Bombardement et du secteur de l'Air n° 1, un groupe d'Anciens des "MARAUDERS" réuni sous la présidence du Général BODET a décidé de fonder une Association Amicale dénommée les "MARAUDERS", ayant pour but :

De maintenir les liens de camaraderie existant entre ses membres et leur permettre de s'entr'aider.

De perpétuer le souvenir des campagnes et des faits d'armes des Groupes de Marauders, ainsi que le culte des disparus.

Tous ceux ayant appartenu aux Unités de la B.B.M. 11 et du Secteur de l'Air n° 1 entre le 29 mars 1944 et le 30 avril 1946, peuvent y adhérer comme membre actif, donateur ou bienfaiteur (selon leur cotisation annuelle : officiers et assimilés, 250 fr.; sous-officiers et hommes de troupe, 150 fr.; 500 fr. ou au moins 1.000 fr.).

Le Siège Social est fixé 122, boul. Malesherbes, Paris (17<sup>e</sup>), aux Etablissements Chiris, anciens parrains de la 11<sup>e</sup> Brigade de Bombardement, qui ont bien voulu prêter leur concours à cette Association naissante.

Adresssez votre adhésion en retournant le bulletin ci-dessous au Siège Social. Parlez-en autour de vous pour que les camarades dont nous ignorons l'adresse puissent être touchés.

Les cotisations peuvent dès maintenant être reçues par M. BUCAILLE, 104, Faubourg St-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>), par mandat ou par chèque.

Pour renseignements complémentaires, vous pouvez écrire au Secrétaire de l'Amicale à l'adresse du Siège Social ou à M. BUCAILLE, 104, Faubourg St-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>).

# ADHÉRENTS NOUVEAUX

inscrits depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 1950

BOUGGARD Roger, Secteur postal 99113, B.P.M. 510 B.  
HANNION Jean, Base aérienne 112, Reims (Marne).  
KUZMA Jean, Base aérienne 1/104, Le Bourget (Seine).  
LAMARQUE Jean-Louis (Adjudant), C.E.R.A., Base aérienne de Salé (Maroc).  
MARTINET Charles, Base aérienne St-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales).  
PLA Fernand (Adjudant), G. T. 1/25 « Tunisie », Base aérienne de Mérignac (Gironde).

## CHANGEMENTS D'ADRESSES

ABELLO Fernand (Adjudant-Chef), Base aérienne Rochefort (Charente-Maritime).  
BICOT Pierre (Lieutenant-Colonel), C.E.S.A., place Joffre, Paris.  
CARLIER Guy (Sergent), Sect. photo légère 881, Secteur postal 61552 (T.O.E.).  
CHAMBAUD André (Lieutenant), Contrôle local d'aérodrome, Sidi Ahmed (Tunisie).  
DAVID Marius (Colonel), Commandant la Base-école de Rochefort (Charente-Maritime).  
DEPARIS Germain (Sergent), Commissariat des Bases n° 773, Secteur postal 99060, B.P.M. 510 B.  
DEROCQ André (Sergent), Base aérienne 1/124, 102, quai Blériot, Paris (16<sup>e</sup>).  
DUBOST André, 10, avenue Henri-Barbusse, Villeurbanne (Rhône).  
DUCASTAING Germain, 4, rue Montpensier, Alger (Algérie).  
GRANGIER Henri, mécanicien navigant à l'O.A.T., Aéroport du Bourget (Seine).  
GUY Jean, Grande Rue, Pont-de-Veyle (Ain).  
KLEIN Pierre, 21, rue du Grand-Lebrun, Caudéran (Gironde).  
LACOUR Louis, Centre contrôle régional, Aéroport de Dakar-Yoff (Sénégal).  
LAFFORGUE Francis (Sergent-chef), Secteur postal 63529, B.P.M. 523 A.  
LAPUENTET (Adjudant), chalet 16 A, Lasenia-Oran (Algérie).  
LEVECQ Albert (Adjudant), Base aérienne Mont-de-Marsan (Landes).  
LIMAS Amédée (Adjudant), G. T. 1/63 Bretagne, Base aérienne Thiès (Sénégal).  
LUCAS Joseph (Adjudant-chef), Ministère de l'Air, S.M.A.A., 26, boul. Victor Paris (15<sup>e</sup>).  
LUCCIANI André (Lieutenant), G. T. 3/61, Base aérienne Chartres (Eure-et-Loir).  
MITTERAND Jacques (Commandant), Commandant en second le C.I.E.T.M., Base aérienne Toulouse-Francazals (Haute-Garonne).  
MOMBAZET René (Adjudant), C.E.V. Brétigny-sur-Orge (S.-et-O.).  
MULLIER Hubert (Adjudant), Secteur postal 99037, B.P.M. 523 A.  
PERCELIER René, chez M. Duaphin, 12, rue de Madagascar, Casablanca (Maroc).  
RAFFIN Adolphe (Sergent-chef), E.A.A. 604, Nanterre (Seine).  
ROQUA Roger (Sergent-chef), B. A. 1/140, Blida (Algérie).  
TASSY (Madame Veuve), chez Mme Guyard, 18, av. Marbotte, Dijon (Côte-d'Or).  
THUREY DE JEAN, 23, quai Fulchiron, Lyon (Rhône).  
VARRY Jean (Capitaine), Hôtel Sud-Américain, 42, rue des Petites-Ecuries, Paris.  
WITTMANN Charles (Lieutenant), C.C.R.Est., Strasbourg-Entzheim (Bas-Rhin).

## ATTENTION AUX FAUSSES ADRESSES

Une fois encore, un certain nombre de Bulletins, dont l'adresse était cependant libellée suivant les indications données par les adhérents eux-mêmes, nous ont été retournés par la poste avec la mention : « destinataire inconnu » ou « parti sans laisser d'adresse ».

Nous sont ainsi revenus les Bulletins adressés à :

BADET Georges, Pension de famille, 15, rue Jean-L'Arrivée, Lyon.  
BEAUMONT Jean, villa La Persévérance, Blida-Joinville (Algérie).  
BEAUVIEUX Max, 518, route de Toulouse, Bègles (Gironde).  
BRILLET François, C.L.A.M. 260, Villacoublay (S.-et-O.).  
CASTEJON Emmanuel (Adjudant), Bamako (Soudan).  
CASTET Alexandre, Aviation civile, Tontouta (Nouvelle-Calédonie).

CHEMIDLIN (Lieutenant-Colonel), Ecole E.-M., 9, place Joffre, Paris.  
COUDRAY Maxime, Secteur postal 9908, B.P.M. 403.  
DEBRAS Jacques, 43, Grande Rue, Asnières-sur-Oise (S.-et-O.).  
DIVOUX André, Base-école 950, Maison-Blanche-Alger.  
DOUILLET Henri, rue G.-Doumergue, chalet n° 10, Blida.  
FERT Guy, Family-Hôtel, 11, rue de Constantin, Paris.  
FOURNIER Bernard, 54, rue Pierre-Curie, Nîmes (Gard).  
FUSTER Robert (Adjudant), Secteur postal 99436, B.P.M. T.O.E.  
GAILLET René, Secteur postal 99012, B.P.M. 523 A.  
GAUFFROY Charles, C.R.T. 462, Base 17, Blida.  
LATAPIE Justin (Lieutenant), 2, rue Cler, Paris.  
LENNON Jean, Penhors-Quimper (Finistère).  
LESSAY, 37, rue Sambre-et-Meuse, Paris.  
LHUILLIER Raymond (Lieutenant), G.E. 3/15, Le Bourget (Seine).  
LIEBAUT Guy, 114, avenue de Versailles, Paris.  
MAURICE Gabriel, C.E.L.A. 1/10, Villacoublay (S.-et-O.).  
METIVET Robert, G. T. 1/61 Touraine, Orléans-Bricy (Loiret).  
MICHAUD Robert (Colonel), Ecole militaire, 9, place Joffre, Paris.  
MULLER Armand, 87, boul. de la République, Cannes.  
SIGNORET Jean (Lieutenant), Base aérienne Villacoublay.  
VALETTE Pierre, Comp. des Compteurs, 175, rue d'Alésia, Paris.  
VITE Claude, 36, avenue Hoche, Noisy-le-Sec (Seine).

— Faute d'indications nouvelles, il nous est impossible de faire parvenir à ces adhérents le Bulletin qui leur est destiné.

— Nous recommandons à nouveau aux adhérents qui sont l'objet d'une mutation, d'une démobilisation, etc..., de vouloir bien nous en aviser.

---

## BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION AMICALE "LES MARAUDERS"

---

NOM (en lettres capitales) ..... Prénoms .....

ADRESSE .....

UNITÉ de la B B M 11 ou du Secteur de l'Air n° 1 à laquelle l'intéressé a appartenu .....

DATES DE PRÉSENCE A CETTE UNITÉ : .....

Demande son adhésion à l'Association Amicale « LES MARAUDERS » comme

Membre Actif, Donateur, Bienfaiteur (rayer les mentions inutiles).

*Signature,*

# AIR NOLIS

66, Rue Pierre Charron - PARIS  
BALZAC 21-96

TRANSPORTS A LA DEMANDE  
SUR AVIONS DC 3  
FRET - PASSAGERS

Jean MOINE Directeur Général

# Antoine CHIRIS

COMPAGNIE  
DES  
PRODUITS  
AROMATIQUES  
CHIMIQUES et  
MÉDICINAUX

PARIS - GRASSE - LONDRES - NEW-YORK

122, Boul. Malesherbes  
PARIS (17<sup>e</sup>)

# AU BÉBÉ CHOYÉ

107, Rue d'Alésia  
PARIS

TOUT  
POUR  
L'ENFANT

## MADAME LE SAULNIER

(Veuve du Commandant des Groupes Maroc et Bretagne)

## MARAUDERS...

Pour vos transports  
votre bois de chauffage  
votre charbon

Une seule adresse :

CHANTIERS  
**DESBANS-DELICATO & Cie**

(Anciens du 2/63 Sénégal)

26, Rue Roger Salengro  
**VILLETANEUSE** (Seiné)  
Téléphone : Pierrefitte 97

Tous les charbons  
les meilleurs anthracites Français et Etrangers

Livraison rapide Paris et Banlieue

Conditions spéciales aux membres de l'Association

Maroc 1/22



Sénégal 2/63



Franche-Comté 2/52



Gascogne 1/19



Bretagne 2/20



Bourgogne 1/32

